

CONSEILLERS

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	11
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	4

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 DECEMBRE 2016**

Date de convocation : 05/12/2016
Date d'affichage : 05/12/2016

L'an deux mille seize, le neuf décembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, STERN Didier, SCHLEGEL Régis, PEIFER Michelle, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael,

Absents représentés/excusés :

LOTZ Aline, procuration à Bernard FOUILHAC-GARY
SCHEIBER Yves, procuration à Gilles LE BORGNE
BECKMANN Pierre, procuration à Bernard JEDAR
NACHI Lahcène, procuration à Martine LETT

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 18 novembre 2016
3. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement au BP 2017
4. Loyers 2017 logements communaux
5. Vente de biens communaux – fixation des prix de vente (épareuse, dégraisseur...)
6. Subvention maisons fleuries - arboriculteurs
7. Participation au groupement de commandes pour l'achat d'électricité
8. Prise en charge des frais de déplacements des agents en formation
9. Mise en place de l'Indemnité de langue étrangère
10. Adhésion CNAS
11. Convention avec la SPA
12. Forêt communale – approbation du programme de travaux
13. Présentation du rapport annuel sur l'eau potable établi par le syndicat des eaux
14. Divers et communication
 - a. Installation du prestataire free sur l'antenne au lieu-dit Weissenberg
 - b. Point Projet « passerelle de Dieding »

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- LOTZ Aline, procuration à Bernard FOUILHAC-GARY
- SCHEIBER Yves, procuration à Gilles LE BORGNE
- BECKMANN Pierre, procuration à Bernard JEDAR

Le quorum, avec 11 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Nathalie TOUSCH BENMEDJEBER, secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2016.

3. DCM 2016/50 - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement au BP 2017

Le Conseil Municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent et jusqu'au 15 avril au plus tard :

Budgets	Chapitres	Crédits ouverts
Principal - M14	20	10 250.00 €
	21	171 971.00 €
Assainissement - M49	23	23 919.00 €

4. DCM 2016/51 - Loyers 2017 logements communaux

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de réviser les loyers à compter du 1/01/2017 comme suit

- 38 grand rue Dieding : 354.00 €
- 4 rue des mésanges : 207.00 €
- 2a rue de l'église : 262.00 €

5. DCM 2016/52 - Vente de biens communaux – fixation des prix de vente (épareuse, dégraisseur...)

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des biens mobiliers suivants vendus en l'état à :

- Dégraisseur : 750 €
- Epareuse : 150 €

6. DCM 2016/53 - Subvention maisons fleuries aux arboriculteurs

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 540 € à l'Association des Arboriculteurs de Zetting.

7. DCM 2016/54 - Participation au groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, **Décide** De constituer un groupement de commandes, en vue de la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité pour les contrats inférieurs à 36 kVA, dont les membres sont :

- La communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- Les communes membres de la CASC intéressées.

8. DCM 2016/55 - Prise en charge des frais de déplacements des agents en formation

Le conseil municipal Après délibération, à l'unanimité décide d'indemniser les frais de déplacements des agents territoriaux sur production des justificatifs et d'un ordre de mission signé par M. le Maire ou par son délégataire selon les conditions fixées par décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 et décret n° 2006-781 du 03/07/20016

9. DCM 2016/56 - Mise en place de l'Indemnité de langue étrangère

Sur le rapport du maire,

Vu le décret n°74-39 du 18/01/1974 et l'arrêté ministériel NOR INTF9600364A du 06 aout 1996 fixant les modalités d'attribution de l'indemnité pour connaissance d'une langue étrangère,

Considérant l'utilisation régulière de la langue allemande par le personnel administratif lors de l'accueil d'administrés,

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité décide d'octroyer l'indemnité de connaissance de langue étrangère au personnel administratif à compter du 1^{er} janvier 2017.

10. DCM 2016/57 - Adhésion CNAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du : 1^{er} janvier 2017 et autorise par conséquent Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS. Cette adhésion étant renouvelée annuellement par tacite reconduction, le conseil municipal accepte de verser au CNAS une cotisation évolutive et correspondante au mode de calcul suivant :

Nombre d'actifs indiqués sur les listes x cotisation par bénéficiaires actifs

Il désigne Mme Martine LETT, adjointe au maire, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

11. DCM 2016/58 - Convention avec la SPA – stérilisation des chats errants

Le conseil municipal après délibération, **par 7 voix pour, 8 voix contre, 0 abstentions**, Décide de ne pas valider l'adhésion à la SPA pour l'année 2017 et n'autorise pas le maire à signer la convention à intervenir fixant les modalités de mise en œuvre.

12. DCM 2016/59 - Forêt communale – approbation du programme de travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état de prévision des coupes 2017 en forêt communale proposé par l'ONF, (Parcelles 12, 14, 17 et 4). La recette brute attendue se montera à 62 083 €. Il fixe le prix du bois de chauffage enstéré à 47 € le stère,

13. DCM 2016/60 -Présentation du rapport annuel sur l'eau potable établi par le syndicat des eaux

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité prend connaissance et approuve le rapport relatif à l'année 2015 établi par le syndicat intercommunal des eaux de Zetting Wiesviller Woelfling.

14. Divers et communication

a) Installation de FREE

Le maire présente au conseil municipal un dossier d'information concernant l'installation de l'opérateur FREE sur l'antenne située sur les hauteurs du Kapellenberg. Le dossier présente le projet d'implantation. Une copie de ce dossier sera transmise aux élus.

b) point sur la passerelle de DIEDING

Le maire souhaite informer le conseil municipal de l'avancée de ce dossier. A ce titre, il reprend l'historique des démarches entreprises. Trois emplacements ont été identifiés par les services de la CASC qui se sont bien impliqués dans l'aboutissement de ce dossier. M; le maire souhaite notamment remercier M. BORNER Jean-Marie qui croit en ce projet et le défends auprès des instances de l'Etat (VNF et DDT) qui, au départ, n'étaient pas convaincues.

Le projet actuel s'élèverait à 400 000 €, hors travaux de voirie pour rejoindre la voie d'accès située rue du moulin. Le maire rappelle que des financements européens importants étaient disponibles et auraient permis de financer cet investissement à hauteur de 200 000 €. Malheureusement les négociations avec les propriétaires des terrains impactés par l'implantation de cette passerelle n'ont pas abouties. Les propriétaires ont refusé de vendre les parcelles. Le projet est donc actuellement au point mort.

Le maire n'abandonne pas le projet et souhaite envisager d'autres solutions. Elles sont cependant difficiles à trouver car le projet est techniquement épineux.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 00.

Le secrétaire de séance
Signé : Nathalie TOUSCH BENMEDJEBER

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Fouilhac-Gary'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ZELDING' at the top and '33060 DIEDING' at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem or coat of arms.